

Procès-verbal
Comité de Direction Ligue Féminine de Handball
Jeudi 29 juillet 2010 – Conférence téléphonique

Membres présents :

Représentants FFHB : **Patricia SAURINA**, Présidente de la LFH (qui assiste en partie mais ne prend pas part aux échanges) ; **Eric BARADAT**, adjoint sélectionneur France A, représentant Olivier KRUMBHOLZ

Représentants des clubs : **Olivier GEBELIN**, Nîmes, Vice-Président LFH ; **Thierry WEIZMAN**, Metz (en partie) ; **Michel AMICO**, Dijon (en partie)

Représentant des entraîneurs : **Laurent BEZEAU**

Représentantes des joueuses : **Agata GENES SZUKIELOWICZ**

Invités présents :

Salariés FFHB : **Michel BONFILS**, Conseiller du Président ; **Cécile MANTEL**, responsable service juridique

Salariés LFH : **Bastien EL GHOZZI**, chargé de mission administratif

Conseillers de la présidente de la LFH : **Alexis MANOUVRIER** (en partie), **Odile MARCET**

Membres excusés :

Représentants FFHB : **Joël DELPLANQUE**, Président FFHB, **Philippe BANA**, DTN, **Florence MORAGLIA**, Personne qualifiée en matière de contrôle de gestion ; **Laurent REVERET**, représentant des arbitres

Représentants des clubs : **Olivier MANUTAH**, Toulouse

Invités excusés :

Représentants FFHB : **Pascal BAUDE**, président de la COC nationale ; **Alain KOUBI**, Trésorier général

Salariés FFHB : **Florence LECAT**, responsable communication

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction peut valablement délibérer

La séance est ouverte à 12h10 depuis le siège de la FFHB ; la réunion se tient sous la forme d'une conférence téléphonique, sous la présidence d'Olivier GEBELIN.

Ordre du jour :

- Communication :
 - Média Guide 2010/2011
 - Conférence de presse de rentrée (budget, objectifs, invités)
 - Site Internet (d'une part, prestataire pour le rédactionnel ; d'autre part, mise à jour estivale ; budget)
 - Retransmissions TV (chaînes, affiches, stratégie de communication, budget)
 - Plan de communication général
- Budget prévisionnel global 2010/2011
- Approbation du Cahier des charges des finalités coupe de la Ligue 2010/2011
- Composition définitive LFH 2010/2011 suite conciliation Cergy-Pontoise
- Composition du CODIR 2010/2011 (représentants des présidents de clubs)
- Questions diverses

I/ COMMUNICATION

1/ Média-Guide 2010/2011

Odile MARCET rend compte auprès du Comité de Direction de l'avancée du Média-Guide 2010/2011. Au niveau rédactionnel, la quasi-totalité des textes sont en possession du prestataire. Néanmoins, elle évoque la difficulté à récupérer certaines infos auprès des clubs.

Par ailleurs, les 4 joueuses choisies comme portes drapeau du handball féminin seront mises en valeur à travers le choix des photos du média-guide.

Enfin, une page sera consacrée à Allison PINEAU, élue meilleure joueuse du monde 2009.

2/ Conférence de presse 2010/2011

Alexis MANOUVRIER présente les avancées sur la tenue de la conférence de presse de rentrée de la LFH. L'organisation a été confiée à la société « Sport+ Conseil », également en charge de la réalisation des cartons d'invitation. Le tarif n'est pas encore définitif mais sera inférieur à 10 000€. Cette somme sera prise sur le budget « communication » de la FFHB.

Le « Bateau Phare », péniche parisienne amarrée au pied de la BNF, accueillera la conférence de presse à 11h-11h30, qui sera suivi d'un « apéritif déjeunatoire ».

Alexis MANOUVRIER précise que des clips vidéos (LFH et équipe de France) illustreront la conférence.

L'objectif est d'accueillir au minimum une cinquantaine personnes. La LFH prendra en charge 3 personnes par club, le président et en priorité des journalistes locaux. Il reste à affiner le détail des autres invités, parmi lesquels les membres du Comité de Direction et les joueuses cibles du plan de communication LFH.

A l'issue de la conférence de presse, un Comité de Direction sera organisé.

Hors réunion : les locaux de la LNH seraient disponibles à partir de 16h pour tenir ce Comité de Direction.

3/ Site internet de la LFH

Le site internet de la LFH va être remis en activité en deux temps :

- D'une part, sur le mois d'août pour l'actualisation et la présentation de la saison 2010/2011 : Alexis MANOUVRIER informe le CODIR que la prestation est confiée, pour 1000€ TTC, à la société Décalage Média.
- D'autre part, la prestation pour le rédactionnel tout au long de la saison va prochainement faire l'objet d'un appel à candidatures, avec l'idée de redéfinir la dynamique du site.

L'objectif est d'en faire le site référence du handball féminin français.

4/ Retransmissions télévisuelles

Rendez-vous pris le 20 août 2010 entre Alexis MANOUVRIER et la direction nationale de France Télévision pour les conditions de diffusion des matchs de LFH. Les deux premières dates restent le 5 et le 12 septembre 2010, pour lesquelles des propositions d'affiches ont d'ores et déjà été définies lors du dernier CODIR du 13 juillet.

Par ailleurs, Thierry WEIZMAN souhaite savoir si, notamment en cas de non-diffusion sur France 3 Régions, les clubs peuvent contracter avec d'autres chaînes de télévision locale pour organiser une retransmission. Il évoque plus précisément le partenariat de Metz Handball avec la chaîne Mirabelle TV, qui s'articule, d'une part, autour d'une émission régulière et, d'autre part, autour de diffusions des rencontres.



Alexis MANOUVRIER considère que toute télévision locale autre que France 3 devrait s'acquitter de droits de retransmission auprès de la FFHB. En tout état de cause la décision relève du bureau fédéral.

Thierry WEIZMAN s'étonne d'une telle position inédite, dans la mesure où le lot des rencontres LFH n'a encore jamais été commercialisé et où la priorité a toujours été d'obtenir un maximum d'exposition médiatique, a fortiori télévisuelle.

Olivier GEBELIN rappelle que même lors de la détention des droits par Sport+, les diffusions à titre gracieux sur des TV locales en cas de non retransmission.

Il souhaite que ce débat soit évoqué avec le Président Joël DELPLANQUE à l'occasion d'une réunion restreinte à laquelle Thierry WEIZMAN et lui-même représenteront les clubs.

Dans ces conditions et après que Cécile MANTEL a attiré l'attention du CODIR sur la nécessité de procédures transparentes et non discriminatoires, les représentants des présidents de club souhaitent cette réunion soit organisée au plus vite afin d'éclaircir la position fédérale.

5/ Composition du groupe communication

Alexis MANOUVRIER annonce que la composition actuelle du groupe de travail communication de la LFH, qu'il pilote, est la suivante : Olivier GEBELIN (représentant des présidents de clubs), Olivier KRUMBHOLZ (France A féminine), Odile MARCET (conseillère de la présidente LFH sur la communication), Florence LECAT (responsable communication de la FFHB).

Olivier GEBELIN indique, qu'en ce qui concerne les présidents de clubs, l'assemblée générale de l'UCPD1F n'ayant pas eu encore lieu, Thierry WEIZMAN et Michel AMICO restent membres de ce groupe communication, conformément à la composition définie à l'automne 2009.

En outre, le Comité de Direction rappelle que les joueuses étaient également représentées dans ce groupe, par l'intermédiaire d'Aurélie ROUQUETTE, et qu'il faudra maintenir leur participation, d'autant plus que les joueuses sont placées au cœur de la communication LFH.

De la même manière, le CODIR confie à Laurent BEZEAU le soin d'organiser la représentation des entraîneurs dans ce groupe.

II/ BUDGET PREVISIONNEL 2010/2011

Compte tenu des devis définitifs attendus en matière de communication, notamment pour la conférence de presse et le site Internet, le budget prévisionnel 2010/2011 ne peut à ce stade être finalisé.

Dès connaissance de ces éléments, une réunion sera organisée entre les responsables du budget LFH et le trésorier de la FFHB.

III/ CAHIER DES CHARGES DES FINALITES DE LA COUPE DE LA LIGUE 2010/2011

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité la version définitive du cahier des charges des finalités de la Coupe de la Ligue 2010/2011, intégrant les décisions de l'assemblée générale du 5 juin sur la répartition des prises en charges (équipes 1/2 finalistes à charge de l'organisateur du mercredi 29 décembre midi jusqu'au jeudi 30 après-midi inclus, permettant ainsi aux équipes de rentrer dès le 30/12 au soir).

L'organisation ayant été confiée à la Ligue de Bretagne (avec le Comité du Finistère et le club d'Arvor), Laurent BEZEAU annonce que le repas de prestige sera organisé le mercredi soir 29 décembre 2010.

IV/ COMPOSITION DE LA LFH 2010/2011

La Fédération Française de Handball a décidé de suivre la conciliation proposée par le CNOSF concernant le club de Cergy-Pontoise et d'accepter sa participation en LFH en 2010/2011 sous réserve d'un contrôle de gestion renforcé.

La Ligue Féminine de Handball sera donc composée de 11 clubs pour la saison 2010/2011. Par voie de conséquence, conformément au vote de l'assemblée générale du 5 juin 2010, la formule de championnat redevient celle de rencontres aller et retour, avec 2 relégations en fin de saison.

Pour mémoire, l'assemblée générale fédérale d'avril 2010 ayant adopté le principe d'une LFH à 10 équipes en 2011/2012, la formule des play-offs devraient revoir le jour dès la saison prochaine.

Concernant les finalités de la Coupe de la Ligue 2010/2011, Eric Baradat présente la proposition fédérale pour l'organisation des tours qualificatifs.

Conformément au règlement déjà adopté en assemblée générale du 5 juin, les 5 clubs européens (Toulon-St Cyr, Le Havre, Metz, Mios et Nîmes) ainsi que l'organisateur (Arvor) sont automatiquement qualifiés ; il reste donc deux places à attribuer parmi 5 équipes.

Selon les principes déjà retenus de se fonder sur les classements 2009/2010, la FFHB propose donc d'organiser :

- un barrage en match sec le 20/10/2010 entre les deux clubs les moins bien classés à l'issue du championnat 2009/2010 (Cergy (2^{ème} de D2F) et Besançon (3^{ème} de D2F) ; match à Cergy),
- puis des 1/8èmes de finale en matchs aller et retour (les 13 et 17 novembre) entre le vainqueur du barrage et les 3 autres clubs (Dijon, Fleury et Issy-Paris). L'ordre des rencontres étant toujours déterminé en fonction du classement 2009/2010, le mieux classé recevant au retour.

Ainsi, les rencontres seront donc :

- Vainqueur du barrage vs. Dijon aller le 13/11, retour le 17/11
 - Issy Paris HB vs. Fleury aller 13/11, retour le 17/11
- ➔ Le Comité de Direction valide à l'unanimité le schéma des qualifications ainsi présenté.

V/ COMPOSITION DU CODIR 2010/2011

Outre Laurent BEZEAU d'ores et déjà reconduit en qualité de représentant des entraîneurs de LFH et la représentante des joueuses dont la désignation interviendra prochainement, Olivier GEBELIN informe que, concernant les 4 présidents de clubs, ceux-ci seront désignés lors de l'assemblée générale de l'UPCD1F prévue en septembre.

Par ailleurs, la composition des différents groupes de travail sera également confirmée lors d'un prochain CODIR de début de saison.

VI/ QUESTIONS DIVERSES

▪ *Procédures financières LFH*

Olivier GEBELIN présente le document « Procédures financières LFH » diffusé en amont de la réunion et finalisée par Patricia SAURINA, Alain KOUBI, Cécile MANTEL, Bastien EL GHOUZZI et lui-même.

Il s'agit de définir le processus d'engagement des dépenses et de suivi du budget pour la LFH. Trois niveaux de dépenses sont ainsi identifiés :

- <1500€ (2 devis minimum)
- >1500€ (3 devis minimum)
- >30 000€ (commission d'appel d'offre de la FFHB)

Dans tous les cas, aucune dépense ne pourra être engagée sans validation préalable de l'un des responsables du budget LFH (président ou vice-président LFH).

➔ Les Procédures sont adoptées à l'unanimité, et seront publiées sur le site LFH.

▪ *Relations entre clubs*

Olivier GEBELIN évoque le procédé du recours au CDI utilisé une nouvelle fois cette saison par un club de LFH. Les représentants des présidents de clubs souhaitent vivement qu'une réflexion soit engagée par la FFHB, notamment en vue de la saisine de la commission paritaire du chapitre 12 de la CCNS, car de telles pratiques s'avèrent dangereuses pour la stabilité économique du handball féminin, voire du sport professionnel en général.

D'une manière plus générale, il rappelle que les présidents de clubs avaient évoqué, le 21 avril, la mise en place d'une « charte de bonne conduite » pour définir des principes de comportements éthiques. Une première proposition devrait être diffusée par Laurent BEZEAU et Philippe MANACH au cours du premier semestre de la saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h.

Olivier GEBELIN,
Vice-président de la LFH



Pour Patricia SAURINA